

Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
08 OCTOBRE 2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 09 / Votants : 09

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;
Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE,
Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI.

EXCUSES : Alain CARTRON, Hubert POULLOT, Gilles CARRE, François MARQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/25/136 - OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE D'UNE MEDIATHEQUE A GEVREY-CHAMBERTIN

Vu l'article L-2123-1 du code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Considérant qu'il est prévu de détruire le bâtiment « Arc-en-Ciel » qui héberge la médiathèque de Gevrey-Chambertin ;

Considérant qu'au vu du projet de construction de centre périscolaire et extrascolaire actuellement en cours, un marché de maîtrise d'œuvre a été publié afin de transformer l'actuel restaurant scolaire afin qu'il accueille la future médiathèque ;

Considérant que cette consultation a été lancée 22/07/2025 et que 2 plis ont été déposés ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 09 voix Pour :

- **ATTRIBUE** le marché au cabinet NAMENLOS pour le montant de 55 710.65 € HT pour la mission de base, 3 250 € HT pour la mission de diagnostic et 5 264 € HT pour la mission OPC,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents et à effectuer toute démarche ou formalité administrative nécessaire à l'application de la présente délibération et pour l'exécution du marché.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.

